



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 10-3117-8  
**Date de parution :** 2026/01/08

**Numéro de la version :** 17.04  
**Remplace la version datée de :** 2025/06/19

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

AGENT D'ÉTANCHÉITÉ INDUSTRIEL 800, ROUGE-BRUN SCOTCH-SEAL(MC) 3M(MC)

#### Numéros d'identification de produit

62-0800-0635-6	62-0800-2631-3	62-0800-2635-4	62-0800-7530-2	62-0800-8530-1
62-0800-9530-0	62-0800-9531-8	UU-0129-9350-5	XF-6001-4220-2	XS-0414-0879-9

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Usage industriel.

#### Utilisation spécifique

AGENT D'ÉTANCHÉITÉ INDUSTRIEL

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des adhésifs et des rubans industriels  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 2.  
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.  
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A  
Carcinogénicité : Catégorie 2.

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

## 2.2. Éléments d'étiquette

### Terme d'avertissement

Danger

### Symboles :

Flamme | Corrosion | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Liquide et vapeur hautement inflammable.

Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de provoquer le cancer.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Mises en garde

#### Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Évitez de respirer les vapeurs, la poussière ou les aérosols. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection des voies respiratoires (voir la section 8 de la FDS).

#### Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

#### Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clef.

#### Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

## 2.3. Autres risques

Aucun connu.

11% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Méthyle éthyle cétone	78-93-3	30 - 60 Secret Fabrication *	2-butanone
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	9003-18-3	10 - 20	Copolymère d'acrylonitrile et de 1,3-butadiène
Colophane	65997-04-8	7 - 13 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Calcaire	1317-65-3	5 - 10	Le calcaire se compose principalement de carbonate de calcium.
Méthyl Isobutyl Cétone	108-10-1	5 - 10 Secret Fabrication *	2-Pentanone,4-méthyle-
Oxyde de fer (Fe2O3)	1309-37-1	1 - 5	Oxyde de fer (Fe2O3)
Verre amorphe aux oxydes	65997-17-3	1 - 5	Oxyde de verres, produits chimiques
Acide Salicylique	69-72-7	1 - 5 Secret Fabrication *	Acide benzoïque hydroxy-2
Dioxyde de Titane	13463-67-7	1 - 5 Secret Fabrication *	Oxyde de titane (TiO2)
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	78-51-3	1 - 5 Secret Fabrication *	Éthanol, 2-butoxy-, phosphate (3:1)
Oxyde de zinc	1314-13-2	< 2.4	Oxyde de zinc (ZnO)
Toluène	108-88-3	< 1	Pas de données disponibles
HUILE MINERALE	8012-95-1	< 0.2	Huiles de paraffine

\*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

#### En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

## 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

## 5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

### Les sous-produits nocifs de décomposition

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aldéhydes	Durant la combustion
Hydrocarbures	Durant la combustion
Monoxyde de carbone	Durant la combustion
Bioxyde de carbone	Durant la combustion
Cyanure d'hydrogène	Durant la combustion
Cétones	Durant la combustion
oxydes d'azote	Durant la combustion
Oxydes de zinc	Durant la combustion

## 5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux

règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Méthyl Isobutyl Cétone	108-10-1	ACGIH	MPT:20 ppm; STEL:75 ppm	
Toluène	108-88-3	ACGIH	MPT:20PPM	
Oxyde de fer (Fe2O3)	1309-37-1	ACGIH	MPT(fraction respirables):5 mg/m3	
Oxyde de zinc	1314-13-2	ACGIH	MPT(respirable fraction): 2 mg/m3; STEL (respirable fraction): 10 mg/m3	
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	TWA (particules nanométriques respirables) : 0,2 mg/m3 ; TWA (particules fines respirables) : 2,5 mg/m3	
Filaments de fibre de verre	65997-17-3	ACGIH	MPT(fibre) :1 fibre/cm <sup>3</sup>	
Filaments de fibre de verre continu, fraction inhalable	65997-17-3	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
Fibres de laine de verre	65997-17-3	ACGIH	MPT(fibre) :1 fibre/cm <sup>3</sup>	
Verre amorphe aux oxydes	65997-17-3	Fabricant déterminé	MPT(non fibreux, respirable)(8 heures):3 mg/m3; MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m3	
Fibres de laine de roche	65997-17-3	ACGIH	MPT(fibre) :1 fibre/cm <sup>3</sup>	
Fibres de laine minérale	65997-17-3	ACGIH	MPT(fibre) :1 fibre/cm <sup>3</sup>	

Fibres de verre à usage spécial	65997-17-3	ACGIH	MPT(fibre) : 1 fibre/cm <sup>3</sup>	
Méthyle éthyle cétone	78-93-3	ACGIH	MPT: 75 ppm; STEL: 150 ppm	Danger d'absorption cutanée
Huile minérale, à l'exclusion des fluides de travail des métaux, pure, hautement et sévèrement raffinée, fraction inhalable.	8012-95-1	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m <sup>3</sup>	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

## 8.2. Contrôles d'exposition

### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

### 8.2.2. équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

#### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

#### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide
<b>couleur</b>	Rouge-brun
<b>Odeur</b>	Cétones forte
<b>Valeur de seuil d'odeur</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>pH</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Point d'ébullition</b>	80 °C [Détails:MEK]
<b>Point d'éclair :</b>	-8,9 °C [Méthode de test:Coupe fermée] [Détails:MEK]
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	2,7 [Ref Std:Eau=1]
<b>Inflammabilité</b>	Liquide inflammable : Catégorie 2.
<b>Limites d'explosivité (LIE)</b>	1,2 % volume
<b>Limites d'explosivité (LSI)</b>	10 % volume
<b>pression de vapeur</b>	<=91 mmHg [@ 77 °F]
<b>Densité de vapeur relative</b>	2,41 [Ref Std:Air=1]
<b>Densité</b>	1,04 g/ml
<b>Densité relative</b>	1,04 [Ref Std:Eau=1]
<b>Hydrosolubilité</b>	Légere (< 10 %)
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	404 °C [Détails:MEK]
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Viscosité Cinématique</b>	27 590 mm <sup>2</sup> /sec
<b>Composés Organiques Volatils</b>	520 g/l [Détails:Teneur en COV (EU)]
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	40 - 50 % en poids
<b>COV (moins l'eau et les solvants exempts)</b>	514 g/l [Méthode de test:Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
<b>Masse moléculaire</b>	<i>Pas de données disponibles</i>

<b>Caractéristiques des particules</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
--	--------------------------

**SECTION 10 : Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4 Condition à éviter**

Chaleur

Étincelles et/ou flammes

**10.5 matériaux incompatibles**

Agents oxydants forts.

Acides puissants

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

**Substance**

Aucun connu.

**Condition**

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

**SECTION 11 : Renseignements toxicologiques**

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Signes et symptômes d'exposition**

**Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :**

**Inhalation :**

Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Contact avec la peau :**

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**En cas de contact avec les yeux :**

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérasions, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

**Ingestion :**

Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Autres effets de santé:****Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

**Toxicité pour la reproduction / le développement:**

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

**Cancérogénicité:**

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Méthyl Isobutyl Cétone	108-10-1	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >20 - =50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Méthyle éthyle cétone	Dermale	Lapin	LD50 > 8 050 mg/kg
Méthyle éthyle cétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 34,5 mg/l
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	Rat	LD50 2 737 mg/kg
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Dermale	Lapin	LD50 > 15 000 mg/kg
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Ingestion	Rat	LD50 > 30 000 mg/kg
Colophane	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Colophane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthyl Isobutyl Cétone	Dermale	Lapin	LD50 > 16 000 mg/kg
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 11 mg/l
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	Rat	LD50 3 038 mg/kg
Calcaire	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Calcaire	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Calcaire	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,4 mg/l
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	Rat	LD50 4 700 mg/kg
Verre amorphe aux oxydes	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Verre amorphe aux oxydes	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Oxyde de fer (Fe2O3)	Dermale	Pas disponible	LD50 3 100 mg/kg
Oxyde de fer (Fe2O3)	Ingestion	Pas disponible	LD50 3 700 mg/kg
Oxyde de zinc	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Oxyde de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide Salicylique	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide Salicylique	Ingestion	Rat	LD50 891 mg/kg
Toluène	Dermale	Rat	LD50 12 000 mg/kg
Toluène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 30 mg/l
Toluène	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg
HUILE MINERALE	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg

HUILE MINERALE	Ingestion	Rat	LD50 > 24 000 mg/kg
----------------	-----------	-----	---------------------

ETA = estimation de la toxicité aiguë

#### Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Méthyle éthyle cétone	Lapin	Irritation minimale.
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Colophane	Lapin	Aucune irritation significative
Méthyl Isobutyl Cétone	Lapin	irritant légère
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Lapin	Irritant
Verre amorphe aux oxydes	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de fer (Fe2O3)	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de zinc	Hommet et animal	Aucune irritation significative
Acide Salicylique	Lapin	Aucune irritation significative
Toluène	Lapin	Irritant

#### Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Méthyle éthyle cétone	Lapin	Irritant grave
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Colophane	Lapin	Corrosif
Méthyl Isobutyl Cétone	Lapin	irritant légère
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Lapin	irritant légère
Verre amorphe aux oxydes	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de fer (Fe2O3)	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de zinc	Lapin	irritant légère
Acide Salicylique	Lapin	Corrosif
Toluène	Lapin	Irritant modéré

#### Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Colophane	Mouris	sensibilisant
Méthyl Isobutyl Cétone	Cochon d'Inde	Non classifié
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Mouris	sensibilisant
Dioxyde de Titane	Hommet et animal	Non classifié
Oxyde de fer (Fe2O3)	Humain	Non classifié
Oxyde de zinc	Cochon d'Inde	Non classifié
Acide Salicylique	Mouris	Non classifié
Toluène	Cochon d'Inde	Non classifié

#### Photosensibilisation

Nom	Espèces	Valeur
Acide Salicylique	Mouris	N'est pas sensibilisant

**Sensibilisation respiratoire**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagénicité des cellules germinales**

Nom	Voie	Valeur
Méthyle éthyle cétone	In Vitro	N'est pas mutagène
Colophane	In Vitro	N'est pas mutagène
Méthyl Isobutyl Cétone	In Vitro	N'est pas mutagène
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	In Vitro	N'est pas mutagène
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	In vivo	N'est pas mutagène
Verre amorphe aux oxydes	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène
Oxyde de fer (Fe2O3)	In Vitro	N'est pas mutagène
Oxyde de zinc	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide Salicylique	In Vitro	N'est pas mutagène
Acide Salicylique	In vivo	N'est pas mutagène
Toluène	In Vitro	N'est pas mutagène
Toluène	In vivo	N'est pas mutagène

**Cancérogénicité :**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	Humain	Non-cancérogène
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	Multiple espèces animales	Cancérogène
Verre amorphe aux oxydes	Inhalation	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
Oxyde de fer (Fe2O3)	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Inhalation	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Effets toxiques sur la reproduction****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition

Méthyle éthyle cétone	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	LOAEL 8,8 mg/l	pendant la grossesse
Colophane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Colophane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 650 mg/kg/jour	28 jours
Colophane	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 370 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 8,2 mg/l	2 génération
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 8,2 mg/l	2 génération
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 12,3 mg/l	pendant l'organogenèse
Calcaire	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Oxyde de zinc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acide Salicylique	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 75 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Toluène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,3 mg/l	1 génération
Toluène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Toluène	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	dépression du	Peut provoquer somnolence ou	classifica	Niveau sans	

		système nerveux central	vertiges	tion officiel	effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	ne s'applique pas
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 1 080 mg/kg	ne s'applique pas
Colophane	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas Disponible	
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	LOAEL 0,1 mg/l	2 heures
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 900 mg/kg	ne s'applique pas
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	le système nerveux périphérique	Non classifié	Poulet	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg	
Toluène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Toluène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	3 heures
Toluène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthyle éthyle cétone	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	31 semaines
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	7 jours
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 173 mg/kg/jour	90 jours
Colophane	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	53 jours
Colophane	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	53 jours
Colophane	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 705 mg/kg/jour	90 jours
Colophane	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 705 mg/kg/jour	90 jours
Colophane	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans	53 jours

					effet nocif observé 450 mg/kg/jour	
Colophane	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	53 jours
Colophane	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	53 jours
Colophane	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	53 jours
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,41 mg/l	13 semaines
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	cœur	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,8 mg/l	2 semaines
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,4 mg/l	90 jours
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,1 mg/l	14 semaines
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,41 mg/l	90 jours
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,41 mg/l	90 jours
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,41 mg/l	13 semaines
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 040 mg/kg/jour	120 jours
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 040 mg/kg/jour	120 jours
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans	120 jours

					effet nocif observé 1 040 mg/kg/jour	
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 040 mg/kg/jour	120 jours
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 040 mg/kg/jour	120 jours
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Dermale	la peau	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour	21 jours
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	21 jours
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	cœur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 255 mg/kg/jour	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	le système nerveux périphérique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 255 mg/kg/jour	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9900 ppm dans le régime	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9900 ppm dans le régime	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	14 jours
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	14 jours

					mg/kg/jour	
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	14 jours
Verre amorphe aux oxydes	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnel
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel
Oxyde de fer (Fe2O3)	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel
Oxyde de fer (Fe2O3)	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel
Oxyde de zinc	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	10 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Autres	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	6 mois
Oxyde de zinc	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Autres	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	6 mois
Oxyde de zinc	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Autres	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	6 mois
Acide Salicylique	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	3 jours
Toluène	Inhalation	système auditif	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	Système nerveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	yeux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	système olfactif	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	15 mois
Toluène	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 11,3	15 semaines

					mg/l	
Toluène	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	4 semaines
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	20 jours
Toluène	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	8 semaines
Toluène	Inhalation   Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	14 jours
Toluène	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/jour	28 jours
Toluène	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/jour	4 semaines

**Risque d'aspiration**

Nom	Valeur
Méthyl Isobutyl Cétone	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinerer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produit exigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

#### Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 Inflammabilité: 3 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

<b>Groupe de document :</b>	10-3117-8	<b>Numéro de la version :</b>	17.04
<b>Date de parution :</b>	2026/01/08	<b>Remplace la version datée de :</b>	2025/06/19

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**